

Arrêté municipal n° 2021 –

Demande déposée le 25/03/2021	Complétée le : 01/06/2021
Demande affichée le 25/03/2021	
Par :	Monsieur HARAMBOURE André
Pour :	L'extension initialement prévue sera réalisée par le prolongement des bipentes existants.
Sur un terrain sis :	Quartier COUHALAT 64240 ISTURITS
Références cadastrales :	B 0430, B 0316, B 0317, B 0320, B 0432

N° PC 064 277 19B0002 M01

**Destination : Exploitation
agricole**

**Surface de plancher créée par le
modificatif : 0m²**

LE MAIRE,

Vu la demande de Permis de construire modificatif susvisée,
Vu l'autorisation initiale n° PC 64 277 19B0002 M01 accordée le 21/05/2019,
Vu la demande de pièces manquantes en date du 21/04/2021,
Vu le dépôt des pièces manquantes demandées en date du 01/06/2021,
Vu le Code de l'Urbanisme notamment ses articles L.421-1 et suivants, R.421-1 et suivants,
Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé en date du 22/02/2020,
Vu le règlement de la zone A,

ARRETE

Article 1 : La demande de Permis de construire modificatif est **ACCORDÉE**.

Article 2 : Le présent arrêté n'a pas pour effet de proroger la validité de l'autorisation initiale.

Article 3 : Le montant des taxes, sera revu en fonction des modifications, sa notification interviendra ultérieurement.

Isturits, le 10/06/2021

Le Maire,

Frédéric CAMOU

